



**Flash cultures n°01 - Mardi 30 janvier 2024**

**Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.**

Avec le soutien financier de :



Un colza violacé est synonyme généralement de faim d'azote. On peut en voir de ci de là en cette période, ou par tache, zone... Il ne faut pas hésiter à arracher le pied délicatement pour observer le pivot. Selon les cas il peut encore exister, parfois dans un état de décomposition avancée. Ou ne plus exister du tout, le pied est littéralement posé sur le sol (déchaussement). Ces pieds

peuvent repartir si les conditions météo s'améliorent, d'ailleurs sur certains on observe déjà des petites racines blanches. Tout ceci est la faute à l'excès d'eau, l'engorgement en surface. Dans la parcelle de Malange, on devine l'emplacement des drains là où observe des lignes vertes de colza (voir Photo 3).

**COLZA**

**\* Stade**

C1 ou reprise de végétation, voire C2 (entre-nœuds visibles). Les colzas dans leur grande majorité sont verts. Lorsqu'ils sont violacés, c'est généralement dû à de l'hydromorphie, de l'excès d'eau. Dans la parcelle de Malange, dans les zones « humides », les pieds peuvent être plus ou moins déchaussés. Lorsque l'on prend le pied, le pivot est pourri partiellement voire totalement (voir Photos 1 et 2).



**Photo 1 : Différents pieds et pivots**



**Photo 2 : Pied violet et en mauvais état. Après arrachage, on constate que le pivot a totalement pourri.**



**Photo 3 : Malange, le colza est bien vert et sain sur le drain**

### \* Fertilisation azotée

Réalisez vos pesées sortie hiver dès que possible si ça n'a pas encore été fait. Vous trouverez à titre d'exemple, celles réalisées sur le réseau de parcelles suivies par la CA39. Les colzas ont perdu beaucoup de poids durant l'hiver, généralement un tiers à la moitié, mais cela peut atteindre les 2/3 (voir Tableau 1). Les doses d'azote prévisionnelles mentionnées ont été calculées **hors zone vulnérable** avec la règle azote Terres Inovia.

(Cliquez sur le lien suivant : [www.regletteazotecolza.fr](http://www.regletteazotecolza.fr).) Il a été retenu un objectif de rendement de 40q/ha, sans apport de produit organique sur la parcelle et sans association de légumineuses. On peut donc considérer que c'est une dose maximum à apporter.

En moyenne, les colzas ont perdu le tiers de leur poids durant l'hiver, de presque 2kg/m<sup>2</sup>, il ne pèse guère plus d'1 kg actuellement. Mais comme toujours ou presque, la moyenne cache de fortes disparités. Des pertes de poids quasiment nulles comme Aux Hays ou au contraire très élevées comme à Malange ou à L'Etoile. A remarquer que ces 2 parcelles sont celles qui ont le plus souffert des excès d'eau. Au final, les doses d'azote totales prévisionnelles varient du simple au double et ne sont aucunement liées à la perte de poids.

### Stratégie d'apports

Compte-tenu de la variabilité des doses à apporter mais aussi des engrais minéraux que l'on utilisera, le nombre d'apports sera de 2 ou trois (voir Tableau2).

En cas d'utilisation d'azote souffré solide et compte-tenu de son coût, l'apport sera au maximum de 75 unités de soufre. Il est nécessaire de déterminer en premier la quantité d'azote apporté par ce type d'engrais pour choisir sa stratégie et les quantités apportées. Le premier apport se fera dès que possible.

Exemples : Dose totale à apporter 150N -75 S.

**Azote/Kieserite** : 2 X 224 kg Amo 33,5 ou 2X 163 kg Urée + 150kg Kieserite. 3 Apports

**Azote + Basamon** (35S+26N) : 2X 141kg Amo ou 2X 102kg Urée + 215Kg Basamon. 3 apports  
Ou 239kg Amo 33,5 ou 174 kg urée +270kg Basamon (94,5S). 2 apports.

**Azote + Sulfate Amo** (57S+21N) : 2X 133kg amo ou 2X 182kg Urée + 131 Kg Sulfate d'amo. 3 apports.

En zone vulnérable, la dose d'azote minéral totale doit être apportée en au moins deux apports. Entre le 1er et le 15 février, le total des apports effectués ne peut excéder 80 N. Chaque apport suivant est plafonné à 120 N.

### \* Ravageurs

Installez votre cuvette si ça n'a pas été encore fait. Elle doit se situer juste au-dessus de la végétation. Aucune capture de charançon, ni de la tige, ni du chou depuis jeudi ou vendredi dernier.

### \* Berlèses

Bien qu'il n'y ait plus aucune possibilité de lutter contre les larves d'altises, nous avons débuté des berlèses depuis 2 semaines. Pour l'instant les résultats de l'automne se confirment, toujours 2 parcelles à risque sur les 15.

Tableau 2 : Exemples de stratégies des apports su colza

| Dose N totale \ fractionnement | Premier Apport Stade C1-C2 (entre-nœud visible) | Deuxième apport Stade D1-D2 (boutons floraux) | Troisième apport Stade E (inflorescences secondaires) |
|--------------------------------|---|---|---|
| 80 à 160                       | 40 à 80   | 40 à 80                                       | -   |
| 160 à 220                      | 60 à 90   | 60 à 90                                       | 0 à 40  |

Tableau 1 : Dose d'azote prévisionnelle selon poids frais entrée et sortie hiver pour les parcelles du réseau suivi par la CA39

| Commune           | Poids frais (g/m <sup>2</sup> ) entrée hiver | Poids frais (g/m <sup>2</sup> ) sortie hiver | Evolution du poids (%) | Dose N prévisionnelle |
|-------------------|--|--|------------------------|-----------------------|
| Malange           | 1200   | 500*   | -58                    | 197                   |
| Authume           | 2100   | 1100   | -48                    | 156                   |
| Saint-Aubin DF    | 770  | 680  | -10                    | 196                   |
| Saint-Aubin FB    | 2200   | 1900   | -14                    | 117                   |
| Saint-Loup        | 1600   | 1020   | -36                    | 169                   |
| Annoire           | 1500   | 820  | -45                    | 179                   |
| Saint-Baraing     | 1800   | 1345   | -25                    | 152                   |
| Ounans            | 800  | 510  | -36                    | 204                   |
| Mont-Sous-Vaudrey | 2300   | 2030   | -12                    | 108                   |
| Les Hays          | 1385   | 1350   | -2,5                   | 152                   |
| Passenans         | 2490   | 1670   | -33                    | 126                   |
| L'Etoile          | 2840   | 1030*  | -64                    | 145                   |
| Cosges            | 2900   | 1830   | -37                    | 111                   |
| Beaufort          | 3175   | 2250   | -29                    | 89                    |
| <b>Moyenne</b>    | <b>1932</b>                                  | <b>1231</b>                                  | <b>-32</b>             | <b>140</b>            |

\*présence de zone « humide » avec pieds de colza violacés, pivots pourris.

## CÉRÉALES D'HIVER

Les premiers résultats disponibles à propos des reliquats sortie hiver (56 parcelles sur la plaine du Jura) indiquent un RSH moyen de 44N pour 3 horizons de 30 cm chacun. Soit pile poil la moyenne du Finage des 15 dernières années. 50% de l'azote se situe dans le premier horizon, le moins sensible au lessivage et le reste à parts égales dans le deuxième et le troisième.

Bien évidemment l'amplitude des résultats est importante comme toujours... de 20 à 90 mais avec une majorité de parcelles entre 30 et 50N. Ce n'est pas beaucoup mais ce n'est **pas faible** non plus comme on aurait pu le craindre au vu de la pluviométrie.

Il n'y a donc pas d'urgence pour réaliser le premier apport d'azote, et ce sont avant tout de bonnes conditions de passage qui doivent être l'élément déclencheur. Cependant, en cas de présence de graminées dans la parcelle et qui nécessitent un désherbage chimique, ce dernier est prioritaire par rapport à l'apport d'azote. Surtout que les conditions à venir semblent favorables. Il vaut donc mieux désherber si nécessaire que de mettre de l'azote. Lire attentivement note OCP régionale ci-jointe en PDF sur le désherbage des céréales.